



*Projet de territoire 2024-2030*

# Un projet collectif pour Langlet-Santy !

*Agir ensemble dans  
nos quartiers populaires !*





## Agir ensemble dans nos quartiers populaires !

**États-Unis, Mermoz, Langlet-Santy, Moulin-à-Vent et Laënnec** : les quartiers populaires de Lyon 8 sont des secteurs emblématiques de l'arrondissement où réside plus d'un habitant sur quatre. Ce sont des lieux de vie où la créativité et les initiatives sont nombreuses. Ces quartiers, plus concernés que d'autres par les inégalités économiques, sociales et écologiques sont aussi les plus en attente d'une transition sociale et écologique juste, pour le logement, la santé, la sécurité et les espaces verts.

C'est pourquoi la Ville de Lyon et la Mairie du 8<sup>ème</sup> arrondissement, la Métropole de Lyon, l'État et les partenaires associatifs s'engagent conjointement pour la rénovation énergétique des logements, la végétalisation des rues, l'accès aux services publics, l'amélioration de la qualité de vie dans ces quartiers. Notre action porte sur le quotidien : insertion, emploi, accès aux droits, renforcement du pouvoir d'agir des jeunes, réussite scolaire, intervention sur la propreté des espaces de vie. L'action de la Politique de la Ville déjà à l'œuvre se poursuit sur la période 2024-2030 autour de nouveaux « projets de territoire » propres aux cinq quartiers populaires de l'arrondissement.

**Lutter contre les inégalités, pour le mieux-vivre, pour l'émancipation individuelle et collective, c'est bien là l'ambition commune que nous portons. Pour un meilleur quotidien et de meilleurs lendemains, nous agissons ensemble dans nos quartiers populaires !**



**Olivier Berzane**  
Maire du 8<sup>e</sup> arrondissement de Lyon



**Jean-Luc Girault**  
Adjoint au Maire de Lyon - action citoyenne et politique de la ville



**Renaud Payre**  
Vice-président de la Métropole de Lyon - habitat, logement et politique de la ville

# Un projet de territoire

## Pour quoi faire ?

**Le projet de territoire Langlet-Santy définit les enjeux à relever et les actions à déployer pour améliorer les conditions de vie et réduire les difficultés socio-économiques des habitants.**

- Il est une déclinaison de la Convention Territoriale de Lyon et du Contrat de Ville métropolitain qui actent les engagements des acteurs publics pour les quartiers populaires.
- Il se met en œuvre dans le cadre de la « Politique de la ville », qui est une politique nationale de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers populaires.

Documents à retrouver sur [polville.lyon.fr](http://polville.lyon.fr)

## Où ça ?

**Langlet-Santy fait partie des douze quartiers lyonnais identifiés « Quartiers Politique de la Ville » (QPV)**, au même titre que Mermoz, Laënnec, États-Unis, Moulin-à-Vent, la Duchère, Moncey-Voltaire-Guillotière, Cités sociales de Gerland, le Vergoin, Gorges de Loup, la Vallonière et Sœur Janin. Les périmètres de ces QPV sont déterminés par l'État, à partir de deux critères :

- la démographie : des secteurs de 1 000 habitants minimum ;
- une moyenne de revenus inférieure à 13 300 € par an et par unité de consommation\*.

## Avec qui ?

Pour répondre aux besoins et attentes du quartier, le projet de territoire Langlet-Santy est rédigé **avec les habitants, les associations et les partenaires de l'éducation populaire**. Sa mise en œuvre se veut également collective !

*À Langlet-Santy, près de 90 habitants et partenaires se sont exprimés dans le cadre de la concertation organisée pour élaborer le projet de territoire 2024-2030.*

- 2 temps de « porteurs de paroles » en avril-mai 2023
- 1 grand atelier en juin 2023
- 1 questionnaire en ligne en mai-juin 2023



\*Mesure des revenus qui tient compte de la taille et de la composition des ménages.

# Langlet-Santy en bref



Situé entre les États-Unis et Monplaisir-La Plaine, Langlet-Santy est essentiellement composé de résidences construites dans les années 1970-80 de part et d'autre de l'avenue Paul Santy. Si le quartier accueille une population modeste d'origine étrangère, il est également un secteur où des démarches innovantes ont vu le jour !

- ◆ **Plus de 2 300 habitants\*** dont 41% de moins de 29 ans et 25% de retraités.
- ◆ **Des services de proximité et des projets participatifs exemplaires:** centre social Gisèle Halimi, jardin Pré-Santy, MESA, Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, l'entreprise à but d'emploi SPactions, ATD Quart-Monde, etc ...
- ◆ **À environ 20 minutes** de Bachut, des tramways T2, T4, T6 et de la Part-Dieu.

\* chiffres 2018 - recensement de la population



**Pour un quartier plus ouvert et plus pratique !**

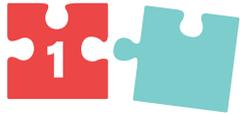
Le projet de renouvellement urbain mené depuis 2019 à Langlet-Santy a pour objectif de valoriser le quartier, tout en conservant sa vocation résidentielle.

- ◆ Environ 120 nouveaux logements diversifiés, à horizon 2030.
- ◆ Plus de 16 000 m<sup>2</sup> d'espaces publics aménagés et végétalisés : rue Stéphane Coignet, parvis tour 106, jardin Marie Ducher, salon sportif.
- ◆ Les espaces résidentiels des 475 logements de GrandLyon Habitat requalifiés.
- ◆ De nouveaux services et équipements : centre social Gisèle Halimi, et son lieu passerelle, centre médical, Maison Engagée et Solidaire de l'Alimentation, conciergerie de quartier.

+ infos : [polville.lyon.fr](http://polville.lyon.fr)



# Les défis pour 2030



## Faire ensemble, dans la diversité et pour la valorisation de tous

Dans le quartier, la diversité culturelle se vit au quotidien. Cela est une richesse qui nécessite toutefois d'être accompagnée d'une démarche en faveur de la cohésion sociale. Pour réunir autour de valeurs partagées, cultivées collectivement.

### Concrètement

- ◆ **On encourage la compréhension mutuelle et le respect de la diversité** en promouvant les valeurs de la République et la laïcité.
- ◆ **On sensibilise au vivre ensemble** au travers de projets éducatifs.
- ◆ **On met en valeur la pluralité sociale et culturelle** via des projets artistiques, culturels et sportifs.
- ◆ **On accompagne le public féminin** dans l'appropriation des espaces publics et vers la pratique sportive.
- ◆ **On communique de façon inclusive sur les projets**, en rendant l'information accessible.



## Favoriser l'implication citoyenne et les partenariats

Langlet-Santy foisonne de projets participatifs et partenariaux qui agissent pour l'amélioration du quartier. L'enjeu est de les maintenir et de les développer !

### Concrètement

- ◆ **On soutient la mise en place de projets habitants** pour embellir ou valoriser le quartier.
- ◆ **On favorise les démarches participatives** dans le cadre du projet urbain et pour le cadre de vie du quotidien.
- ◆ **On encourage la créativité et l'expression artistique des jeunes** avec des espaces et des événements dédiés.
- ◆ **On renforce la dimension intergénérationnelle** dans les projets culturels participatifs.
- ◆ **On accompagne les projets innovants et la mise en réseau des acteurs de l'innovation** : MESA, SPactions, Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée.



## Accompagner la transformation urbaine du quartier

Le projet de renouvellement urbain engagé doit être accompagné pour améliorer sa compréhension et son appropriation par les habitants et les partenaires : nouveaux espaces, nouveaux usages, accueil de nouveaux arrivants. La poursuite de la transformation du quartier est également un enjeu.

### Concrètement

- ◆ **On donne une information régulière et en proximité**, en lien avec une démarche de communication - concertation partenariale (Ville de Lyon, Métropole de Lyon, Grand Lyon Habitat).
- ◆ **On favorise l'appropriation des nouveaux espaces publics et des équipements de proximité** : rue Stéphane Coignet, jardin Marie Ducher, nouveaux services au rez-de-chaussée de la tour 106, agrès sportifs...
- ◆ **On articule des projets artistiques et culturels** avec le projet urbain.
- ◆ **On poursuit la restructuration du quartier** en tenant compte de ses évolutions et des autres projets menés à proximité (États-Unis, Mermoz).



## Renforcer l'accès aux droits et l'inclusion sociale

Pour rendre les habitants autonomes et faciliter leurs parcours dans tous les domaines de la vie quotidienne, l'amélioration de l'accès aux services et aux droits est recherchée.

### Concrètement

- ◆ **On renforce l'accès aux droits** en développant l'information; en maintenant la présence de médiateurs sur le terrain; en rendant accessibles les services sociaux en ligne, etc...
- ◆ **On facilite l'accès à l'emploi** en proposant des accompagnements adaptés, de la formation linguistique ou encore des services de garde d'enfants.
- ◆ **On informe sur les ressources en matière de santé et de santé mentale** : actions de médiation, points écoute, etc...
- ◆ **On favorise l'accès à une alimentation saine et durable.**
- ◆ **On accompagne la mobilité des enfants et des jeunes**, à l'échelle de la ville et de l'agglomération.
- ◆ **On permet l'accès aux actions et aux projets culturels**, qui agissent comme leviers d'émancipation.



# Langlet-Santy

Quartier Lyon 8<sup>e</sup>

**Vous avez des questions ou souhaitez vous investir dans la mise en œuvre du Projet de territoire ?**

Avec vos voisins, vos amis, votre association, vous avez un projet pour animer le quartier ? \*

**+ d'infos**

**Maison du projet Quartiers Lyon 8<sup>e</sup>**

04 72 78 51 30

[maisonduprojetlyon8@mairie-lyon.fr](mailto:maisonduprojetlyon8@mairie-lyon.fr)

Pour aller plus loin : [polville.lyon.fr](http://polville.lyon.fr)

*\* Le Fonds d'Initiative Locale (FIL) ou Le Fonds Associatif Local (FAL) de la Ville de Lyon et l'État peuvent vous aider à concrétiser votre projet ! Des appels à projets sont organisés chaque année.*

